

Atelier 1-2ème table ronde

Approches nationales des coopérations
transfrontalières dans le cadre de la mise en
oeuvre de la DCE

Daniel Assfeld – Arnould Lefébure

Réflexions de la France sur l'élaboration de plans de gestion de district hydrographique international à partir de l'identification des sujets d'intérêt commun et significatif à l'échelle des DHI

Les districts internationaux, de bonnes opportunités pour répondre aux questions posées au niveau national au regard des pratiques des pays voisins, se situer par rapport à eux et conforter les choix :

- Où nous situons-nous quant à la mise en oeuvre de la DCE?**
- interdisons nous les mêmes choses?,**
- prenons-nous les mêmes types de mesures?**
- demandons-nous les mêmes efforts?**
- même compréhension de la notion de coût disproportionné?**

4 conclusions:

- 1. Capitaliser sur les états des lieux**
 - 2. Développer les questions importantes du DHI à caractère internationale**
 - 3. Quels types de mesures pr y répondre**
 - 4. Préserver et valoriser travaux nationaux en cohérence avec les activités internationales**
-

Une coopération renforcée entre l'Espagne et le Portugal sur le partage des ressources en eau

Longue histoire de coopération bilatérale sur 4 bassins transfrontaliers (Miño, Duero, Tago, Guadiana) sur des enjeux quantitatifs.

Un nouvel accord signé en 2000 garantissant des débits minimaux entrant au Portugal sur base des niveaux de précipitation

Un enjeu principal lié à la quantité,

Un nouveau scénario prenant notamment en compte l'irrigation.

cet accord a également pour objectif de répondre aux exigences de la DCE en matière de gestion durable des ressources en eau

Une tradition de participation des usagers en matière d'agriculture/irrigation; de production d'eau et d'énergie hydro-électrique

Les efforts de la Roumanie en cours d'adhésion à l'Union Européenne pour appliquer la DCE au niveau national et en cohérence avec la Commission du Danube

La Commission du Danube a été confortée comme super-plateforme de coordination de la directive cadre entre 18 pays dont plusieurs ne sont pas membres de l'UE

La Roumanie est un bon exemple de mise en place de coopération appropriée de ces états non membres ayant appliqués également la DCE bien que n'y étant pas contraints

Elle a ainsi adopté les méthodes de la DCE en s'appuyant sur sa longue tradition de politique de l'eau, en produisant un état des lieux en bon et dû forme à l'adresse de la CIPD.

Ce dernier repose sur la production de 11 états des lieux de chacun de ses sous-bassins, tous, confrontés à l'international.

Elle poursuit actuellement sa mise en oeuvre de la DCE en s'appuyant notamment comme dans le passé sur ses accords bilatéraux.

Un projet: une volonté affichée de partage des expériences au sein d'un DHI avec l'exemple de la gestion des bassins pilotes Körös – crisuri Hongro-roumains:

Déclencheur: la pollution accidentelle de la Tisza.

Facilitateurs: DCE, CIPD

**Objectifs: - tester en 2 ans l'application de la DCE,
- par une approche par sous-bassin**

Coordination par une approche pragmatique et menée à l'échelle du bassin de la Tisza par la CIPD:

une démarche "bottom up" de mise en commun des plans de sous-bassins pour aboutir à un plan de gestion à l'échelle du DHI

Des résultats qui seront disponibles pour tous les états riverains du Danube

Le bassin Mesta/Nestos (Grèce-Bulgarie): une longue histoire de coopération sur l'eau renforcée par un projet Interreg.

Déclencheur: la volonté partagée d'un pays non-membre (Bulgarie) et d'un pays membre (Grèce) d'appliquer la DCE sur un bassin transfrontalier .

Facilitateurs: INTERREG 3B et des accords/outils de coopération déjà en place

Développements actuels: approche commune

- des objectifs de qualité et de quantité
- quant aux méthodes appliquées
- quant à une gestion intégrée transfrontalière

Développements futurs:

- identifier les enjeux importants pour atteindre le bon état
- participation du public

Objectifs:

- réseau de surveillance
 - gestion transfrontalière du bassin selon DCE
-

Conclusions Atelier 1-2ème tour de table:

- 1. la DCE est un formidable outil qui grâce aux eaux transfrontalières permet de surmonter les différences culturelles et de rapprocher les peuples malgré la barrière linguistique (notamment par des approches pragmatiques).**
 - 2. Une longue tradition de coopération transfrontalière et de gestion de l'eau dans les nouveaux pays membres et pré-adhérents facilite l'application de la DCE**
 - 3. Une nouvelle prise de conscience de l'importance et de la nécessité de partager l'information et les expériences au-delà des frontières.**
 - 4. Instauration ou développement à travers toute l'Europe, d'instances consultatives diverses et variées avec une volonté affichée des états de faire participer la société civile à la gestion de l'eau**
 - 5. Confirmation/renforcement du rôle des commissions internationales comme plateformes de coordination internationale**
-